



**Assemblée générale**

PROVISOIRE

A/45/PV.25  
19 octobre 1990

FRANCAIS

---

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 25e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le lundi 8 octobre 1990, à 15 heures

**Président :** M. de MARCO (Malte)  
**puis :** M. de L'ESTRAC (Maurice)  
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de :

Mlle Chiepe (Botswana)  
M. Bugotu (Iles Salomon)  
M. Sey (Gambie)  
M. Sohahong-Kombet (République centrafricaine)  
M. Rochereau de La Sablière (France)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies [125] (suite)

---

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, sans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Mlle CHIEPE (Bostswana) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter très sincèrement au nom de ma délégation pour votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes persuadés que sous votre conduite éclairée, cette session sera couronnée de succès.

C'est avec une grande fierté que nous saluons votre prédécesseur pour la manière créatrice et productive avec laquelle il a conduit la quarante-quatrième session. L'adoption par consensus de la Déclaration historique sur l'apartheid, de la Convention sur les droits de l'enfant et d'autres initiatives portent le sceau de son autorité éclairée au cours de cette session. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Grâce à la direction sage, ferme, minutieuse et pragmatique du Secrétaire général, les Nations Unies ont continué à faire de grands progrès dans la recherche de la paix dans notre monde troublé. Il y a quelques mois, nous avons accueilli au sein de notre organisation mondiale le nouvel Etat indépendant de Namibie, libre et souverain enfin, grâce à la tenacité de M. Javier Pérez de Cuéllar. Nous en rendons hommage au Secrétaire général.

Je m'associe aux délégations précédentes qui ont chaleureusement souhaité la bienvenue à la Principauté de Liechtenstein au sein des Nations Unies. L'arrivée d'un nouveau Membre dans l'Organisation est un nouveau pas vers l'universalité.

L'évolution ordonnée d'une logique de paix dans les relations internationales maintient sa dynamique malgré des spasmes intermittents de crises et de conflits qui menacent périodiquement de nous renvoyer à l'ordre ancien. On peut maintenant décréter sans hésitation que la guerre froide est morte et enterrée. Les derniers vestiges de la seconde guerre mondiale ont enfin disparu avec la fin des droits de contrôle exercés sur l'Allemagne par les quatre puissances alliées. L'Allemagne a été réunifiée et nous partageons la joie de son peuple.

Les lignes idéologiques divisant les nations tendent à s'estomper peu à peu; elles sont même devenues anachroniques. Une nouvelle ère s'est ouverte pour de bon dans la marche de notre histoire commune. Comme l'a dit le Secrétaire général :

Mlle Chiepe (Botswana)

"Nous observons, sur la scène politique, l'avènement d'une ère nouvelle en Europe, des lueurs d'espoir dans certaines régions, mais une plongée dans les ténèbres en d'autres régions en proie à des inimitiés tenaces ou à de nouvelles vagues de haine." (A/45/1, p. 3)

En Europe de l'Est, nous continuons d'être touchés par l'esprit communicatif du renouveau qui a entraîné la renaissance inéluctable du pluralisme démocratique. Ces événements spectaculaires ne se sont pas déroulés sans douleur ni souffrance, mais de plus en plus, ils annoncent un message de réconciliation et d'espoir. Saluons les architectes de ces événements positifs, et souhaitons leur tout le succès possible dans la mise en oeuvre de nouveaux modes de vie pour leurs sociétés, et d'une nouvelle ère pour l'Europe qu'ils chérissent.

Le reste de notre monde troublé n'est pas encore heureux. Des guerres civiles sanglantes continuent de se déchaîner furieusement contre des populations innocentes dans de nombreux pays. Les conflits régionaux sont loin d'être dépassés malgré la fin de la guerre froide, qui a souvent servi dans le passé à les alimenter et à les justifier. Toutefois, il existe de bonnes raisons d'espérer que le relâchement des tensions entre l'Est et l'Ouest aura un effet catalyseur sur la recherche de solutions à ces conflits. Il faut faire taire les armes de ces conflits stériles qui depuis si longtemps sèment la mort et la destruction en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La situation en Afghanistan nous afflige tous beaucoup. Pourquoi l'Afghanistan devrait-il continuer à voir couler tant de sang après le retrait des troupes étrangères, retrait que cette assemblée a exigé depuis presque 10 ans? C'est tout simplement parce que certaines parties à ce conflit tragique n'ont pas encore manifesté leur confiance en l'efficacité des Accords de Genève, préférant régler le conflit par les armes. La présente assemblée doit insister pour que ces accords soient appliqués.

En Asie du Sud-Est, le problème insoluble du Cambodge est sur le point d'être réglé si toutefois les efforts très louables des cinq membres du Conseil de sécurité se concrétisent. Un conseil national suprême composé des dirigeants des factions en guerre a été créé pour administrer le pays pendant la mise en oeuvre d'un plan des Nations Unies. Ce fait nouveau positif offre une occasion précieuse, qu'il ne faut pas gâcher par des disputes et des attitudes politiques. Le Cambodge et son peuple n'ont que trop souffert.

Mlle Chiepe (Botswana)

Le Botswana se félicite des mesures, même provisoires, récemment adoptées par les deux parties de la Corée en vue d'une réconciliation et d'un arrangement mutuel. La réunion récente entre les Premiers Ministres de Corée du Nord et de Corée du Sud annonce, nous l'espérons, la fin prochaine de la division de la Corée et le passage vers une nouvelle ère de réconciliation et de paix pour cette péninsule troublée. Nous prions instamment les deux parties de déployer tous leurs efforts pour réunifier leur pays.

Aucun progrès n'a encore été fait en ce qui concerne la question de Chypre. Nous pressons les parties d'intensifier leurs efforts, en utilisant les bons offices sans cesse plus efficaces du Secrétaire général, pour trouver une solution durable à cette question frustrante.

Nous avons tous espéré que la fin de la longue guerre de huit années entre l'Iran et l'Iraq annoncerait une nouvelle ère de paix et de stabilité dans le Golfe. Nos espoirs ont été fortement déçus. Une fois de plus, le Golfe est devenu le foyer d'un conflit violent. L'invasion brutale, puis l'annexion, du pacifique petit Royaume du Koweït par l'Iraq nous a tous choqués. L'invasion a eu de graves répercussions dans le monde entier, étant donné le caractère très vulnérable de la région du Golfe. La crise a été aggravée par une psychose de guerre aux conséquences imprévisibles.

Les conditions de vie effrayantes de centaines de milliers de ressortissants étrangers qui travaillaient et vivaient paisiblement au Koweït et en Iraq, et qui se trouvent brutalement jetés dans le désert sans vivres ni abri sont un affront à l'humanité, pour ne pas dire plus. Pire encore est le sort des ressortissants étrangers qui se trouvent toujours en Iraq et servent de boucliers humains; et pire encore, le sort de ceux qui risquent de mourir de faim ou d'inanition.

L'Iraq doit entendre la voix de la raison, libérer le Koweït et le rétablir dans son indépendance et sa souveraineté comme il est demandé dans les résolutions du Conseil de sécurité, que le Botswana appuie fermement. Il ne faut pas permettre à l'agression d'être récompensée.

Nous espérons sincèrement que la crise pourra être résolue pacifiquement, car nous sommes bouleversés à l'idée de ce qui pourrait arriver en cas de solution violente. Nous espérons que les dirigeants iraqiens trouveront, le plus tôt possible, la sagesse et le courage de sortir leur pays de l'impasse de méfiance et d'agressivité belliqueuse dans laquelle ils l'ont placé.

Mlle Chiapa (Botswana)

Les heurs et malheurs du Golfe sont, bien sûr, étroitement liés à ceux du Moyen-Orient dans son ensemble. La région reste sujette à des conflits endémiques et à des problèmes insurmontables. L'invasion iraquienne du Koweït aggrave cet état de choses regrettable.

La révolution sanglante de frustration qui fait rage dans les territoires de la Rive occidentale et de Gaza occupés par Israël revêt maintenant les caractéristiques d'une révolution calme, oubliée. La crise du Golfe est devenue l'élément dominant dans les informations, et elle occupe le devant de la scène dans la préoccupation internationale. Et pourtant, la question palestinienne existe encore bel et bien et implore le ciel pour une solution. Rien ne dissuadera le peuple palestinien de continuer d'aspirer et de lutter pour une patrie bien à lui, et tant que ce sera le cas, il n'y aura ni paix ni sécurité ni stabilité au Moyen-Orient, ni pour Israël, ni pour ses voisins.

Le Botswana continue d'espérer qu'Israël trouvera la sagesse et le courage pour négocier avec les véritables dirigeants du peuple palestinien en vue de parvenir à une solution durable. Israël doit, s'il veut survivre, accepter les aspirations du peuple palestinien.

En Amérique latine, la question des Falklands n'est toujours pas résolue, bien que les relations entre les deux parties au conflit se soient améliorées considérablement. Nous espérons que le Royaume-Uni et l'Argentine tireront profit de ces meilleures relations pour négocier une fin à leur différend sur les Falklands. Ce différend ne disparaîtra pas comme par enchantement et ne peut être ignoré. Plus longtemps il sera ignoré, plus il hantera et perturbera la paix et la stabilité dans l'Atlantique Sud.

La guerre civile cruelle se poursuit en El Salvador. Guerre et souffrances sont devenues le lot quotidien de ce pays tourmenté et le resteront tant que les parties à ce conflit tragique ne pourront arrêter les effusions de sang, redresser les torts et les injustices de leur passé commun et tenter de les résoudre à l'amiable. Le peuple salvadorien mérite la paix envisagée pour lui et pour les autres nations d'Amérique centrale dans les accords d'Esquipulas II.

Parlons maintenant de choses qui nous touchent de plus près. Lorsque nous nous sommes réunis ici l'année dernière à la quarante-quatrième session, M. Nelson Mandela était encore en prison. Il n'y avait guère de perspectives de changement

Mlle Chiepe (Botswana)

en Afrique du Sud. L'Afrique du Sud suivait encore la voie de la violence et de la cruauté, malgré l'apparition sur la scène politique d'un nouveau dirigeant du Parti national, dont les déclarations semblaient annoncer un message d'espoir à une nation désespérée.

Un an plus tard, l'Afrique du Sud a changé. M. Mandela et ses codétenus condamnés à la prison à vie ont été libérés. Des dizaines de prisonniers politiques ont également retrouvé leur liberté. Des pourparlers cruciaux entre l'African National Congress (ANC) et le Gouvernement ont eu lieu - au Cap en mai et à Pretoria en août - et ces pourparlers ont été qualifiés de succès.

Cette brèche spectaculaire dans la citadelle de l'apartheid par le Président De Klerk le 2 février 1990 avait été précédée par l'adoption à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale en décembre dernier de la Déclaration historique sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe. Adoptée par consensus, ce qui constitue un événement historique en soi, la Déclaration déclare au paragraphe 1 :

"La conjoncture actuelle est telle que, si le régime sud-africain se montre prêt à engager des négociations véritables et sincères, et étant donné que, comme elle l'a maintes fois exprimé, la majorité de la population sud-africaine souhaite depuis longtemps parvenir à un règlement politique, l'aboutissement pourrait être l'élimination de l'apartheid par la négociation." (Résolution S-16/1, annexe)

Les comptes rendus du Cap et de Pretoria, deux des manifestations les plus prometteuses de la possibilité de parvenir à une fin négociée et pacifique de l'apartheid et à ses structures de répression, ont changé le climat en Afrique du Sud. Les comptes rendus n'ont pas mis fin à la réputation de brutalité et de violence de ce pays tragique. Ils n'ont pas non plus créé l'atmosphère indispensable à de véritables négociations, et pourtant, et véritablement, la tragédie sud-africaine se prête plus que jamais à une solution, en dépit de la dernière vague de violence.

Pretoria a commencé à appliquer la Déclaration sur l'apartheid. Le rapport du Secrétaire général qui figure au document A/44/960, du 1er juillet 1990, rend ce constat crédible. Mandela et plusieurs autres prisonniers politiques ont été libérés. L'état d'urgence a été levé, sauf au Natal. Certaines lois de

Mlle Chiepe (Botswana)

l'apartheid, et notamment le Separate Amenities Act, ont été abolies. La ségrégation n'existe plus dans les hôpitaux. Et enfin, les pourparlers entre l'ANC et le Gouvernement ont conduit à des promesses et des assurances d'une action plus énergique au sujet des lois répressives restantes.

"Il n'est plus irréaliste de penser qu'une démocratie sans distinction de race pourra s'instaurer en Afrique du Sud dans un avenir relativement proche"

(A/45/L, p. 5).

déclare le Secrétaire général dans son rapport incisif sur le travail de l'Organisation. En fait, tous les dirigeants sud-africains, noirs comme blancs, se trouvent confrontés à leur moment de vérité le plus décisif. Une occasion en or d'oeuvrer ensemble à l'édification d'une nouvelle Afrique du Sud leur est offerte. Cette occasion ne doit pas être perdue. Jusqu'à présent, les pourparlers exploratoires en cours ont été limités à deux parties, l'ANC et le Parti national. Les autres parties se sont moquées de ces pourparlers, y ont été hostiles ou les ont rejetés, en les décrivant comme une trahison, une charade ou une capitulation de l'ANC.

L'ANC a eu la sagesse d'indiquer clairement qu'il ne se considère pas comme ayant été sacré seul représentant et porte-parole des Noirs sud-africains. M. Mandela a appelé à la formation d'un large front du leadership noir pour faire face aux dirigeants de la communauté blanche à la table de conférence. Nous appuyons pleinement cet appel, parce que dans l'unité se trouve toujours la force, et l'Afrique du Sud noire a besoin d'unité et de force.

La violence qui ravage actuellement les vies de centaines de personnes innocentes, de personnes noires, dans les townships, doit être arrêtée par un leadership noir agissant dans un but commun et bien résolu dans son engagement à édifier la nouvelle Afrique du Sud que nous voulons tous. La nouvelle Afrique du Sud ne peut être édiflée dans des mares de sang innocent que font répandre les armes cruelles du tribalisme, la lutte entre factions politiques et le banditisme. Un tel état de choses ne peut que retarder, voire même contrecarrer, le processus de changement en Afrique du Sud.

Cela est vrai également pour les membres de la communauté blanche dont la "main invisible" attise peut-être le feu d'une conflagration raciale, dans une tentative pernicieuse de préserver le statu quo. Il appartient au Gouvernement sud-africain de rechercher cette main invisible et de la couper pour sauvegarder les acquis réalisés jusqu'à présent dans la quête d'une nouvelle Afrique du Sud.

Mlle Chiepe (Botswana)

Nous sommes très inquiets de voir que certains éléments de la police sud-africaine, encouragés et stimulés par l'aile droite, se sont peut-être associés à ceux qui sont prêts à préserver le statu quo à tout prix et disposés à contrecarrer le Président De Klerk et M. Mandela dans leurs efforts en vue de préparer l'Afrique du Sud au changement.

Nous sommes néanmoins convaincus que le changement est inévitable en Afrique du Sud. Les premières mesures audacieuses en direction d'une nouvelle Afrique du Sud ont déjà été prises. Les Nations Unies et le monde entier ont encouragé le changement pacifique dans le pays et doivent continuer de ce faire. En fin de compte, le destin de l'Afrique du Sud ne peut être façonné que par son peuple.

Mlle Chiepe (Botswana)

Le peuple de l'Angola a suffisamment souffert. La guerre civile, toujours aussi insensée, se poursuit.

Nous sommes toutefois encouragés par les rapports faisant état de progrès dans les récents entretiens entre le Gouvernement angolais et l'UNITA. Il faut espérer que les parties déclareront le cessez-le-feu et entameront des négociations en vue de régler pacifiquement leur différend.

La tragédie de l'Angola, c'est la trégédie du Mozambique. Au Mozambique aussi, une guerre civile insensée et extrêmement brutale sème un chaos indescriptible sur un pays las de la guerre. Le gouvernement a indiqué depuis longtemps qu'il était prêt à négocier avec les rebelles qui, malheureusement, n'ont rien fait qui permette sérieusement de penser qu'ils soient disposés à envisager favorablement cette possibilité. Nous demandons instamment à ceux qui, pour une raison ou une autre, continuent de soutenir le RENAMO, de cesser de le faire et, partant, de sauver le peuple du Mozambique d'une destruction et d'une effusion de sang plus insensées encore.

Tant que la question du Sahara occidental restera sans solution, on ne pourra vraiment pas dire qu'avec l'accession de la Namibie à l'indépendance en mars dernier, l'Afrique s'est débarrassée de tous les vestiges du colonialisme.

Heureusement, il semble que la voie soit maintenant prête pour une solution qui mette fin, une fois pour toutes, au vide colonial douloureux dans lequel le peuple du Sahara occidental s'est trouvé plongé aussitôt après l'abdication de l'ancienne puissance coloniale. Le rapport du Secrétaire général en date du 18 juin 1990 (S/21360), qui contient les rudiments d'une proposition de règlement de la question du Sahara occidental, est réellement encourageant à cet égard. Nous espérons sincèrement que les parties intéressées coopéreront pleinement avec le Secrétaire général et le Président de l'Organisation de l'unité africaine à l'élaboration de cette proposition et à sa prompte mise en oeuvre.

A mesure que les tensions Est-Ouest cèdent le pas à la coopération mondiale, la difficulté, maintenant, est de savoir comment tirer parti de ce climat et d'en faire bénéficier toute l'humanité. La recherche de moyens de protection de l'environnement mondial de façon qu'il puisse continuer de soutenir le développement dans les siècles à venir soulève d'énormes difficultés, de même que la réduction du fossé sans cesse croissant qui sépare les pays riches du Nord et

Mlle Chiepe (Botswana)

les pays pauvres du Sud. Nous devrions désormais pouvoir consacrer davantage d'attention et d'efforts à l'amélioration du bien-être de notre peuple.

Dans ce contexte, nous sommes encouragés de relever que le dialogue visant à atteindre ces objectifs est déjà engagé. La session extraordinaire des Nations Unies consacrée à la coopération économique internationale et la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui a eu lieu récemment ont concentré leur attention sur des questions telles que l'accroissement constant de notre dette et les faibles prix de nos produits de base. Le manque de stabilité dans la fixation des prix de ces derniers fait qu'il est extrêmement risqué de planifier notre développement en se basant sur ces produits. La crise du Golfe et les mouvements brusques des prix du pétrole ne font qu'ajouter au problème.

Les efforts que nous faisons pour relever nos économies échoueront à moins que la communauté internationale ne prenne des mesures hardies pour redresser une situation qui compromet gravement nos efforts de développement.

Nous continuons d'espérer que la réduction opérée par les pays industrialisés dans leurs dépenses militaires permettra de libérer des sommes importantes au profit de l'aide étrangère et qu'une part équitable de ce qu'on appelle les dividendes de la paix bénéficiera aux pays les moins avancés.

Outre les deux conférences que je viens de mentionner, une conférence sur le développement en Afrique s'est tenue à Maastricht, en Hollande, au mois de juin dernier. Cette conférence, présidée par le Président de la République du Botswana et M. Robert McNamara, ancien Président de la Banque mondiale, a traité des problèmes économiques auxquels les pays situés au sud du Sahara ont à faire face. Il a été reconnu que le développement de l'Afrique est un processus à long terme qui doit être axé sur les besoins de l'homme. La réalisation de la sécurité alimentaire et la garantie de l'accès de tous aux soins de santé, à l'éducation et aux possibilités d'emploi doit être l'objectif principal de ce processus.

La guerre contre le fléau que sont les substances psychotropes et leurs conséquences est loin d'être gagnée. Si la demande de ces drogues dangereuses est toujours aussi insatiable, l'offre continue d'être abondante, apparemment inépuisable. Mais nous ne pouvons nous permettre de céder au découragement, car cela équivaldrait à consentir à la destruction inutile de générations de jeunes - dont la majorité font partie du nombre sans cesse croissant des victimes d'une

Mlle Chiepe (Botswana)

culture insidieuse de la drogue. Les pays dans lesquels la drogue est produite doivent tout faire pour en éliminer la production. De leur côté, les pays où la drogue est consommée doivent également tout faire pour éliminer la demande.

L'adoption, le 30 septembre 1990, de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant constitue un jalon d'importance considérable dans l'histoire de l'humanité. C'est la première fois qu'il existe un engagement universel en faveur du bien-être de l'enfant, engagement auquel le Botswana est très fier de souscrire. Le Gouvernement du Botswana a toujours inscrit le sort des enfants en tête de ses priorités au moment de formuler ses politiques de développement. Au Botswana, l'enseignement, de l'école primaire à l'université, est gratuit. Les statistiques actuelles montrent que 85 % de nos enfants ont accès à l'enseignement officiel, au niveau primaire tout au moins.

Le Botswana a également fait d'importants progrès sur le plan de la création de centres de soins de santé, ce qui a entraîné, à partir de 1980, une diminution rapide du taux de mortalité infantile. En 1988, le taux de vaccination a atteint 98 % et, pour ce qui est de la malnutrition, ce chiffre est maintenant tombé à 1 %. Nous nous sommes engagés à développer les soins de santé primaires, question qui occupe la première place dans nos stratégies de développement.

Le Botswana a adhéré à la Convention sur les droits de l'enfant, adoptée l'année dernière lors de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette convention et la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant constituent à elles deux une base extraordinaire sur laquelle l'avenir de nos enfants peut, et doit, être construit. C'est notre vœu le plus cher que l'esprit du 10 septembre 1990 accroisse la détermination des pays d'unir leurs forces pour lutter contre la pauvreté, l'analphabétisme, la maladie et la croissance démographique débridée, de façon à créer un monde meilleur et plus sûr pour nos enfants.

Les Nations Unies - dépositaires des espoirs et des aspirations de l'humanité - sont entrées dans une ère nouvelle. Tous ceux qui ont déjà pris la parole dans ce débat ont parlé avec enthousiasme des vertus indestructibles de notre Charte, à laquelle ils ont, sans exception, réaffirmé leur fidélité et leur attachement inébranlables. Ils ont éloquemment parlé de leur volonté résolue de conférer à l'Organisation un nouveau dynamisme, une nouvelle mission, une nouvelle

Mlle Chiepe (Botswana)

raison d'être. Le Botswana souscrit totalement à ces nouvelles manifestations de foi et de confiance dans une Organisation qui, il y a seulement un an, était rabaissée au rang de symbole creux. A notre tour, nous réaffirmons notre foi dans l'Organisation. Nous espérons ardemment, notamment pour ce qui est de la vitalité retrouvée du Conseil de sécurité - amplement démontrée par la facilité et la rapidité inhabituelles avec lesquelles le Conseil a réagi à la crise du Golfe - que ce regain de vitalité sera soutenu avec ardeur et se manifestera également vis-à-vis d'autres crises.

M. HUGOTU (Iles Salomon) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi, au nom de mon gouvernement et au nom du peuple des Iles Salomon, de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Je suis convaincu qu'avec vos grands talents diplomatiques et votre riche expérience, la session actuelle aboutira aux résultats pratiques et fructueux que nous souhaitons tous.

Je voudrais également exprimer ma profonde reconnaissance à votre prédécesseur, le général Joseph N. Garba, du Nigéria, pour son excellent leadership pendant la dernière session.

Je souhaite féliciter le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour ses efforts inlassables et son dévouement à la réalisation et au maintien des principes et objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Le 12 octobre de l'année dernière, mon ministre des affaires étrangères, Sir Baddaley Devesi, a pris la parole à cette célèbre tribune pour exprimer - peut-être pouvons-nous maintenant le dire rétrospectivement - un optimisme quelque peu exagéré et une trop grande confiance dans l'humanité et dans la capacité de l'Organisation des Nations Unies à influencer le désir de paix des hommes.

Mais les événements du monde aujourd'hui, par exemple la crise au Moyen-Orient, témoignent de la violation flagrante de la Charte des Nations Unies. J'ai pu me rendre compte, ainsi que mon pays, les Iles Salomon, de la fragilité de l'homme, de son appétit insatiable de pouvoir, de sa ferveur parfois mal placée et de la tentation de dominer les autres au-delà de toute raison et rationalité. Il est encore plus décevant et triste de constater que, malgré les perspectives de paix qui s'annonçaient dans la région du Golfe l'année dernière grâce au cessez-le-feu entre l'Iran et l'Iraq supervisé par les Nations Unies, cette année la "tête du serpent" a surgi une fois de plus dans cette même région du monde.

Malgré cela, nous ne nous excuserons pas de notre optimisme dans la recherche de la paix. Ce qui a été dit devant cette assemblée l'année dernière par les Iles Salomon a été dit de bonne foi et reste vrai aujourd'hui, à savoir que nous devons donner une chance à la paix et ne pas simplement en parler ou prêcher à ce sujet. Nous pensons que nous ne devrions pas nous résigner à accepter la paix comme une illusion qu'à l'instar du grand homme d'Etat anglais Winston Churchill, on pourrait appeler "une tragédie humaine".

M. Bugotu (Iles Salomon)

Mon pays, les Iles Salomon, est une nation insulaire pacifique. La paix est le seul cadeau que nous puissions offrir et apporter en contribution à cet organe international, l'Organisation des Nations Unies. Nous ne croyons pas aux fusils et aux balles, et par conséquent dans la limite de nos possibilités en tant que nation chrétienne, Dieu soit loué, nous n'avons pas d'ennemis.

C'est dans cet esprit de grande préoccupation pour la paix dans le monde que nous avons immédiatement répondu, dans une note verbale datée du 10 août 1990, à l'appel du Conseil de sécurité, par l'intermédiaire du Secrétaire général, en donnant les assurances du Gouvernement des Iles Salomon de son appui à la résolution 661 (1990) du Conseil de sécurité adoptée le 6 août 1990, et de l'engagement du Gouvernement de mettre en oeuvre la résolution dans les limites de ses capacités en tant que nation relativement petite, et en accord avec les buts de la Charte et les idéaux et les objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Cela dit, et en considérant la paix dans le contexte global, il est probablement juste de dire qu'il n'y a pas deux pays qui peuvent avoir la même perception de la paix à l'heure actuelle dans ce monde moderne. Cela est certainement vrai si l'on compare un pays ayant une technologie très développée et des arsenaux importants, tel que, par exemple, les Etats-Unis, à un petit pays en développement tel que les Iles Salomon qui sont plutôt orientées vers une vie rurale.

La paix pour une superpuissance n'aurait pas beaucoup de sens sans l'approbation et l'assurance de la force militaire, tandis qu'aux Iles Salomon nous considérons que la fabrication et le stockage d'armes modernes de guerre incitent à la guerre. Malheureusement, la réalité de notre monde aujourd'hui tendrait à impliquer des petits pays comme les Iles Salomon dans des conflits qui tout d'abord ne nous intéressent pas, et que nous ne pouvons pas influencer de façon efficace, si ce n'est en déployant nos humbles efforts pour contribuer à la paix et à l'amitié en partageant et en prenant en charge les besoins des autres.

Bien entendu, le scénario dans d'autres pays, tels que ceux du Moyen-Orient où il y a depuis longtemps des guerres et qui possèdent de riches gisements de pétrole qui leur permettent de s'armer, est tout à fait différent. Le seul dénominateur commun pour arriver à l'harmonie dans le monde est la paix et l'amour, qui sont les seules armes que les Iles Salomon connaissent et dans lesquelles elles croient.

M. Bugotu (Iles Salomon)

Avec les troubles actuels au Moyen-Orient, ce pourrait être un bon moment pour le monde de faire un bilan et d'en tirer quelques leçons. J'en propose trois : tout d'abord, l'homme est une créature vulnérable à l'abus de pouvoir à tout moment et par conséquent nous devons tous être conscients des manifestations de ce genre et empêcher que de telles situations se produisent; deuxièmement, les superpuissances du monde doivent immédiatement cesser de vendre des armes destructives, qu'elles soient nucléaires ou classiques, à d'autres pays, petits ou grands, riches ou pauvres, qui ne les possèdent pas encore, et, troisièmement, l'Organisation des Nations Unies doit saisir cette occasion pour assumer la responsabilité de la paix mondiale et ne pas laisser des pays isolés penser qu'ils peuvent prendre des décisions unilatérales d'action militaire dans le monde.

Ce n'est qu'en temps de paix que les nations peuvent penser de façon rationnelle à leurs propres besoins, et à l'assistance qu'elles peuvent s'apporter mutuellement. Ce n'est qu'en temps de paix que des jugements équilibrés peuvent être portés en ce qui concerne l'assistance accordée aux pays en développement par les pays les plus développés.

Dans le climat actuel de tension dans le monde, toutes les nobles idées de partage et d'assistance mutuelle ont fait place à un rassemblement de troupes et d'armes de guerre et de voyages autour du monde au nom de la diplomatie. Le pays le plus puissant du monde cherche maintenant de l'aide financière auprès de ses "amis" pour couvrir les coûts d'un exercice de force qui menace la paix mondiale. Il est paradoxal de noter que l'argent devient plus facilement disponible en temps de guerre qu'en temps de paix.

Cependant, il y a des événements positifs qui permettent d'espérer : la menace de guerre au Moyen-Orient a rapproché les deux superpuissances et en Asie les deux Corée s'acheminent de façon sans précédent vers la réunification après 40 longues années. Les factions au Cambodge ont décidé de parler avec la bénédiction de l'Union soviétique et de la Chine, tandis que l'Iran et l'Iraq ont échangé des prisonniers de guerre. Ce sont certes des signes encourageants pour la paix dans l'avenir, mais il n'est pas nécessaire de faire la guerre ou d'être menacés par la perspective de la guerre pour réaliser des relations internationales harmonieuses.

M. Bugotu (Iles Salomon)

Entre-temps, mon pays, les Iles Salomon, et ses voisins du Pacifique restent relativement pacifiques. Nous prions Dieu pour qu'il en soit toujours ainsi. Cependant, nous ne voudrions pas voir nos priorités, nos besoins importants et ce à quoi nous attachons la plus grande valeur dans la vie - la souveraineté et l'indépendance, le droit à l'autodétermination, des ressources halieutiques saines et une absence de contamination nucléaire de nos sources d'existence - reléguées à l'arrière plan, et négligées par la communauté mondiale à cause d'un conflit et d'une instabilité dont nous ne sommes pas responsables.

Nous sommes très heureux que le Japon, membre de premier plan de notre communauté du Pacifique, ait écouté notre requête et ait pris l'initiative d'interdire la pêche aux filets dérivants un an avant la date fixée par une résolution de l'Organisation des Nations Unies. Nous croyons beaucoup en la bonté de l'homme et c'est pourquoi nous sommes persuadés que Taiwan et la Corée feront bientôt de même.

En outre, nous sommes encouragés d'apprendre l'attachement du Japon à la paix et à la stabilité mondiale comme nous avons pu l'entendre dans l'exposé fait par M. Taro Nakayama, Ministre des affaires étrangères du Japon, devant cette assemblée le 25 septembre 1990.

M. Bugotu (Iles Salomon)

Le Japon, comme nous l'avons appris, est

"fermement décidé à ne pas devenir une puissance militaire qui pourrait présenter une menace pour les autres pays." (A/45/PV.7, p. 26)

En tant que petit pays de la région Asie-Pacifique, les Iles Salomon se félicitent très sincèrement de ce véritable engagement.

Une autre déclaration dont se félicitent les Iles Salomon dans le monde d'aujourd'hui et dans le contexte de la crise du Moyen-Orient est celle qui a été prononcée par S. E. M. Edouard Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'URSS, le 25 septembre 1990. Cette déclaration éclaire avec beaucoup de bon sens le sentiment d'horreur lié à la prolifération et à l'extension des armes nucléaires, chimiques, bactériologiques et des missiles, qui détruiraient l'humanité et notre monde.

Pas plus tard que lundi dernier, à cette même tribune, le Président des Etats-Unis d'Amérique George Bush a exprimé son aspiration et son désir de voir son grand pays débarrasser ce monde de toutes ces armes diaboliques de guerre. Les Iles Salomon se félicitent d'un leadership aussi admirable et rappellent que ces engagements sont consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de préciser, à ce stade, que tout en parlant en tant que représentant de mon pays, les Iles Salomon, je parlerai maintenant brièvement également en ma qualité de Président du sous-groupe mélanésien connu sous le nom de groupe de "fer de lance" mélanésien du Forum du Pacifique Sud.

Nous nous félicitons des efforts déployés par des organisations indépendantes telles que le Groupe Greenpeace et nous saluons notre propre Forum du Pacifique Sud pour la lutte qu'il mène en vue de maintenir un environnement sain dans notre région.

Nous ne parvenons pas à comprendre pourquoi les Etats-Unis, et notamment la France, deux pays qui traditionnellement se sont révélés être des champions de la liberté et que nous considérons comme nos amis depuis notre passé colonial, restent sourds aux appels authentiques que nous leur lançons pour leur demander de cesser de polluer les mers dont nous tirons notre subsistance et nos moyens d'existence. Ils continuent de déverser des déchets et de procéder à des essais nucléaires dans nos zones de pêche. Nous continuons néanmoins à les aimer et à les respecter totalement. Nous votons pour eux et nous les soutenons dans diverses instances

M. Bugotu (Iles Salomon)

internationales, en particulier ici à l'Organisation des Nations Unies et dans ses divers organes.

Avec tout le respect dû à ce grand pays qu'est la France et qui, au cours de ces 20 dernières années, nous a assurés que les essais effectués à Mururoa étaient sûrs et ne provoqueraient aucune fuite radioactive pendant des milliers d'années, nous venons d'apprendre avec consternation par un savant américain qu'il y a bien eu des fuites radioactives à Mururoa et qu'on peut s'attendre à ce qu'un plus grand nombre de fuites se produisent 6 ans après chaque explosion d'une bombe par la France.

C'est son amour indomptable pour la liberté de l'humanité qui a conduit la France, le 8 octobre 1886, à offrir au peuple américain, et en fait, au monde, ce souvenir unique de l'esprit de liberté qu'est la magnifique Statue de la Liberté dont personne au sein de cette honorable assemblée ne peut nier l'existence et la beauté.

Quand peut-on espérer que la France nous enverra une reproduction de cette torche de la liberté pour qu'elle illumine la Nouvelle-Calédonie et sa population autochtone, ainsi que les peuples du Pacifique Sud?

La population autochtone de Tahiti "Te Aho Maohi", dont le territoire est occupé par la France depuis 1842, et dont les terres et les mers sont polluées par les essais nucléaires effectués par la France, attend patiemment dans les coulisses de figurer à nouveau à l'ordre du jour du Comité spécial des Nations Unies chargé de l'application de la Déclaration sur la décolonisation afin d'accéder à l'indépendance et de devenir membre de plein droit de la communauté des nations.

En 1946, le Président Charles de Gaulle a retiré unilatéralement Tahiti et la Nouvelle-Calédonie, de la liste des pays non autonomes. Je crois que la population autochtone locale, les "Te Aho Maohi", fait actuellement une nouvelle campagne afin de figurer à nouveau sur la liste du Comité des Vingt-Quatre, maintenant que la Nouvelle-Calédonie a été réinscrite le 2 décembre 1986.

Les Iles Salomon sont heureuses d'avoir été l'un des premiers pays à demander, le 10 octobre 1984, à l'Assemblée de réinscrire nos frères mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, et nous demandons aujourd'hui une fois encore à cette organisation mondiale, qui croit en la liberté légitime de l'homme et des pays de s'occuper de leurs propres affaires, de traiter nos frères polynésiens de Tahiti de la même manière.

M. Rugotu (Iles Salomon)

On ne saurait attendre plus longtemps. Les Nations Unies, surtout ces derniers temps, ont donné la preuve qu'elles sont capables d'agir en faveur de ce qui est juste et contre ce qui ne l'est pas dans le monde, et nous sommes obligés, au titre de notre Charte, de nous prononcer en faveur de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux pour assurer la garantie efficace et le respect des droits de l'homme.

Aucun autre peuple autochtone insulaire du Pacifique Sud en ces temps modernes n'a versé autant de sang pour la cause de la liberté et de l'indépendance que les autochtones de Nouvelle-Calédonie et jusqu'à présent ceux-ci n'ont reçu de la France, en matière de liberté et de respect de soi, que "les Accords de Matignon", qui ne leur garantissent pas l'indépendance.

Qu'il me soit permis de terminer en lançant humblement un appel à tous et à chacun dans cette assemblée pour leur demander de regarder l'avenir avec une nouvelle vision de paix et une véritable égalité d'objectifs. Nous sommes au seuil de ce que nous avons appelé dernièrement "un nouvel ordre mondial," qui se caractérise par de nouvelles formes de relations et d'amitié entre les pays et les peuples. Commençons par nous aimer et nous respecter les uns les autres en tant qu'individus et en tant qu'être humains ayant le droit de vivre en paix dans ce monde. C'est alors seulement que nous pourrons voir la lumière et donner une chance à la paix.

M. SEK (Gambie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre élection unanime à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Votre élection est une reconnaissance bien méritée de vos qualités personnelles et de vos succès éminents, ainsi qu'un hommage tout à fait approprié à votre pays, Malte, pour son rôle et son envergure dans les affaires mondiales. Ma délégation est convaincue que, sous votre présidence, la quarante-cinquième session contribuera de façon marquante à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. Je vous souhaite tout le succès possible, et je tiens à vous assurer que ma délégation vous accordera son plein appui et sa coopération tout au long de la session.

Je tiens également à exprimer officiellement notre sincère reconnaissance et nos remerciements à votre prédécesseur, le général Joseph N. Garba, du Nigéria,

M. Sey (Gambie)

pour la manière exemplaire dont il a dirigé les travaux de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Je tiens aussi à rendre un hommage particulier à notre Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts inlassables qu'il déploie en vue de résoudre de façon durable les nombreux conflits apparemment insolubles qui menacent la paix et la sécurité internationales.\*

---

\* M. de L'Estrac (Maurice), Vice-Président, assume la présidence.

M. Sey (Gambie)

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue parmi nous à la Principauté de Liechtenstein et à la République de Namibie. L'admission de la Namibie au sein de la famille des nations après des décennies de lutte contre l'occupation illégale du pays par l'Afrique du Sud est une bonne occasion de se féliciter au sein des Nations Unies, lesquelles se sont toujours fait les championnes de la cause de la liberté et de l'indépendance pour la Namibie.

Il y a 12 mois, un vent d'optimisme soufflait dans cette salle au moment où chaque délégation saluait la nouvelle ère de rapprochement, de détente et de coopération entre les pays, notamment entre les deux superpuissances. Cet optimisme a depuis été confirmé par les accords signés entre les Etats-Unis et l'Union soviétique visant à réduire leurs arsenaux d'armes chimiques et d'autres armes de destruction massive et à œuvrer en vue de trouver une solution aux conflits régionaux qui menacent la paix et la sécurité du monde.

Mais aujourd'hui, l'optimisme et les espoirs des 12 derniers mois ont été remplacés par la crainte de voir le monde au bord d'un précipice. Il y a un grave danger d'une éruption pouvant engloutir de nombreux pays dans une destruction militaire et causer de nombreux troubles dans les économies du monde entier. Je parle, bien sûr, de la crise dans la région du Golfe causée par l'invasion brutale et non provoquée par l'Iraq du petit Etat du Koweït.

L'invasion iraquienne et l'annexion du Koweït constituent une agression éhontée et une violation flagrante des principes fondamentaux d'une conduite civilisée. Il est, en fait, décourageant de voir, alors que nous sommes à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, qu'un pays dans ses relations avec ses voisins a recours à des pratiques et à des actes qui rappellent l'âge des ténèbres en utilisant la force brutale pour tenter de subjuguier et d'éliminer un voisin plus faible. Ces pratiques sont abominables et inacceptables à l'époque actuelle pour la communauté internationale. La Gambie condamne donc l'invasion du Koweït par l'Iraq et, de cette tribune, j'aimerais renouveler notre appel à un retrait total et inconditionnel des forces iraquiennes du Koweït et au rétablissement du Gouvernement légitime du Koweït. Les événements tragiques dans la région du Golfe ont causé consternation et anxiété au sein de la communauté internationale tout entière et constituent, sans aucun doute, une menace à la paix et à la sécurité internationales.

M. Sey (Gambie)

La réponse du système des Nations Unies à la crise dans la région du Golfe a été louable et l'unanimité ou la quasi-unanimité avec laquelle les diverses résolutions du Conseil de sécurité ont été adoptées augure bien des Nations Unies en tant que seul mécanisme de maintien de la paix et de la sécurité permettant d'assurer que tous les pays se conforment à des normes de conduite acceptables dans les relations entre Etats. Avec un optimisme et une foi renouvelés dans la pertinence et le rôle du système des Nations Unies, ma délégation espère que des progrès seront faits en vue de résoudre les différends et les conflits qui assaillent depuis si longtemps la communauté internationale.

Le Moyen-Orient reste une région de tensions, et la question de Palestine est au coeur du conflit arabo-israélien. Le peuple de Palestine continue de se languir sans une patrie qui lui soit propre. Israël, au mépris flagrant de la communauté internationale, continue de consolider sa mainmise sur les territoires arabes occupés.

Aucun événement positif n'a eu lieu depuis que le peuple palestinien, face aux mesures d'oppression d'Israël, a décidé en décembre 1987 de lancer l'Intifada héroïque et ensuite, par bonne volonté pure et simple, a fait de nombreuses concessions dans la recherche d'une paix et d'une sécurité véritables. A cet égard, nous ne pouvons qu'être profondément concernés par le déni continu d'Israël, malgré les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, du droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'existence en tant que nation indépendante. Nous partageons donc la conviction qu'un règlement juste et global dépend de la convocation rapide d'une conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient, sous les auspices des Nations Unies, avec la participation à part entière de l'Organisation de libération de la Palestine en tant que seul représentant légitime du peuple palestinien, conformément à la résolution 38/58 C de l'Assemblée générale.

Depuis longtemps, la situation en Afrique du Sud est à l'avant-garde des principales préoccupations des Nations Unies. C'est un fait qu'une lueur d'espoir est apparue grâce aux mesures prises en février dernier par le Président De Klerk, y compris la libération de M. Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, ainsi que par la levée partielle de l'état d'urgence. Le début d'un dialogue entre les autorités sud-africaines et l'African National Congress d'Afrique du Sud est un autre événement qui offre une véritable possibilité de parvenir à un règlement négocié.

M. Sey (Gambie)

Il faut toutefois souligner que les événements récents ne sont qu'un début et qu'il reste encore beaucoup à faire pour redresser la situation en Afrique du Sud, car les principales bases de l'apartheid restent intactes malgré une manifestation apparente de bonne volonté de s'écarter de ce système violent et criminel. C'est pour cette raison que des sanctions et d'autres pressions qui ont réussi jusqu'à présent à amener le régime de Pretoria à faire des concessions doivent être maintenues et intensifiées. Ma délégation pense qu'il serait prématuré de relâcher les sanctions à ce stade car cela risquerait d'envoyer un mauvais signal et de faire avorter le processus de négociation qui a déjà commencé. Comme cela a été dit dans la Déclaration de Harare, les sanctions et les autres pressions contre le régime d'apartheid doivent être maintenues tant qu'un changement ne sera pas assuré très clairement et irréversiblement et qu'une société non raciale, unie et démocratique n'aura pas été établie en Afrique du Sud.

Il est, toutefois, regrettable que le processus de démantèlement du système d'apartheid semble menacé par une reprise de la violence entre les organisations noires rivales en Afrique du Sud. Cet état de choses non seulement détournera l'attention de la principale lutte contre un ennemi commun, mais pourra aussi jouer en faveur de ceux qui sont décidés à perpétuer le racisme et l'exploitation de l'homme noir en Afrique du Sud. Ma délégation demande donc à toutes les forces démocratiques et progressistes d'Afrique du Sud de mettre fin à la violence terne qui menace de faire dérailler la campagne en vue de l'élimination totale de l'apartheid.

Ailleurs sur le continent africain, nous faisons face à une situation très grave dans la République du Libéria, où une guerre civile fait rage depuis décembre dernier. La communauté internationale a vu avec horreur et consternation le conflit se transformer en guerre tribale avec une destruction massive de propriétés et le massacre de milliers de civils, dont certains ont dû chercher abri dans des églises, des hôpitaux et des missions diplomatiques. La guerre civile a également immobilisé des milliers de ressortissants étrangers qui n'ont aucun moyen de s'échapper ou de se protéger.

Le résultat de tout cela a été un état d'anarchie et une rupture totale de l'ordre public. Ces événements ont traumatisé la population du Libéria et choqué gravement les populations de la sous-région, et ils ont amené des centaines de milliers de Libériens à se réfugier dans les pays voisins.

M. Sey (Gambie)

Le dernier sommet de l'Autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique occidentale (CEDEAO), qui a eu lieu à Banjul, en Gambie, en mai dernier, a réexaminé la situation au Libéria et a exprimé sa profonde préoccupation face au conflit; il a demandé à toutes les parties intéressées de se mettre d'accord sur une cessation immédiate des hostilités. En même temps, l'Autorité a également établi un comité de médiation permanent de la CEDEAO en tant qu'instrument pour encourager le règlement pacifique des différends dans la sous-région.

Peu de temps après le sommet du mois de mai, et au moment où la situation au Libéria se détériorait rapidement, le Président de l'Autorité, M. Alhaji Sir Dawda Kairaba Jawara, a convoqué une réunion du Comité de médiation au niveau ministériel, et après que toutes les parties au conflit eurent indiqué qu'elles acceptaient la médiation de la CEDEAO, une série de réunions ont été organisées à Freetown, en Sierra Leone, pour essayer de trouver une solution pacifique au conflit du Libéria.

M. Sey (Gambie)

Malgré les grands efforts déployés lors des différentes réunions au niveau ministériel, les résultats escomptés par la population du Libéria et la communauté internationale n'ont pas été obtenus.

C'est sur cette toile de fond que les chefs d'Etat et de gouvernement du Comité de médiation permanent de la CEDEAO se sont réunis à Banjul en août où ils ont décidé d'assumer leur responsabilité concernant le maintien de la paix et de la stabilité dans la sous-région, convaincus que la tragique situation au Libéria fait peser une menace sur la paix et la stabilité dans la région. Les délibérations ont abouti au plan de paix de la CEDEAO, qui comprend trois éléments de base : premièrement, le respect d'un cessez-le-feu par toutes les parties au conflit; deuxièmement, la création d'un groupe de contrôle du cessez-le-feu (ECOMOG) pour superviser et assurer le respect du cessez-le-feu; et troisièmement, la formation d'un gouvernement intérimaire pour gérer le pays et organiser des élections libres et justes sous contrôle international susceptible d'aboutir à la formation d'un gouvernement démocratiquement élu.

Lorsque le Comité s'est réuni pour adopter ces propositions, chaque Etat membre de la CEDEAO a été dûment informé de cette initiative et prié de l'appuyer. Aucun point de vue contraire n'a alors été exprimé. Il faut également signaler qu'au moment de l'adoption de ce plan de paix global que je viens de mentionner, deux des parties au conflit avaient accepté à la fois le cessez-le-feu et la force de maintien de la paix. En conséquence, l'envoi de la Force ECOMOG au Libéria s'est effectué après l'acceptation du cessez-le-feu, et c'est seulement dans ce contexte, et compte tenu de la détérioration rapide de la situation, que l'ECOMOG est intervenu. Il doit cependant être clairement affirmé que la situation aurait été bien pire si rien n'avait été fait à l'époque. Autrement dit, l'absence d'action aurait eu un effet désastreux. Depuis l'arrivée de la force ECOMOG, des milliers de ressortissants étrangers ont été évacués, un hôpital a été remis en fonction et des secours mis à la disposition de la population.

Au moment où l'ECOMOG a été déployé, une conférence nationale de tous les partis politiques libériens, groupes professionnels et autres groupes intéressés, s'est tenue à Banjul du 27 août au 4 septembre pour délibérer sur la crise du Libéria et pour établir un gouvernement intérimaire. Il convient d'ajouter que cette conférence a comporté une participation exclusivement libérienne, et que ses délibérations ont été menées par les Libériens eux-mêmes. La représentation

M. Sey (Gambie)

à la conférence nationale était très large et deux des factions en guerre ont pris part aux délibérations. Après six jours de discussions et de négociations approfondies, la conférence a établi un gouvernement intérimaire d'unité nationale composé de représentants de toutes les couches de la population du Libéria et a permis la participation de groupes qui n'avaient pas même participé à la conférence nationale. Après la conférence nationale, une délégation du gouvernement intérimaire a été envoyée pour rencontrer la faction qui avait refusé de prendre part aux délibérations afin de la persuader de participer au gouvernement intérimaire. Pour cette raison, la composition du gouvernement intérimaire n'a pas été annoncée officiellement dans l'attente du résultat de ces consultations.

Au niveau de la CEDEAO, la convocation d'un sommet extraordinaire a été demandée. La Gambie, en tant que président, n'a pas d'objections à la tenue d'un sommet extraordinaire, mais, selon les règles de procédure de la CEDEAO, une majorité de deux tiers des membres est requise pour la convocation d'un sommet extraordinaire. Le Président de l'Autorité mène actuellement des consultations avec ses collègues sur cette question, et une convocation rapide de la conférence sera décidée lorsque le nombre de pays voulu aura donné son consentement.

L'ECOMOG s'est lancé dans une mission importante et historique : il ne s'agit pas simplement de faire respecter le cessez-le-feu, mais également s'assurer que les conditions nécessaires seront créées pour permettre à l'assistance humanitaire indispensable d'atteindre les populations du Libéria. Je souhaite donc lancer un appel solennel à tous les Libériens, et en particulier aux dirigeants des factions en guerre, pour leur demander de coopérer avec les forces de l'ECOMOG et de leur apporter toute l'assistance et la coopération nécessaires dans la mise en oeuvre de sa mission. L même, je souhaite, au nom du Président de l'Autorité de la CEDEAO, lancer un appel à tous les pays exerçant une influence sur le Front patriotique national du Libéria pour qu'ils prient instamment les dirigeants de ce groupe de se joindre aux autres compatriotes du Libéria dans ce dialogue en cours afin de mettre en oeuvre le plan de paix de la CEDEAO, défini à Banjul, en vue de mettre un terme aux souffrances du peuple libérien et de rétablir la paix et la stabilité au Libéria.

M. Sey (Gambie)

Nous espérons également avec ferveur que la communauté internationale, en particulier les Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine, continueront à soutenir le plan de paix de la CEDEAO, seule alternative viable à la continuation des affrontements sanglants et des destructions de biens. Je souhaite également, au nom de la CEDEAO, lancer un appel à toute la communauté internationale afin qu'elle apporte sa contribution au Fonds spécial pour les opérations de l'ECOMOG au Libéria et réponde rapidement et généreusement aux divers appels lancés par le Président de l'Autorité de la CEDEAO pour qu'une assistance humanitaire sous forme de vivres et de médicaments soit fournie aux populations martyres du Libéria.

Il y a quelques jours seulement, nous avons assisté à l'unification de l'Allemagne, acte final annonçant la fin de la guerre froide. Nous félicitons le peuple allemand en cette occasion historique, et espérons qu'elle marquera le début d'une nouvelle ère de paix, de compréhension et de coopération plus étroite en Europe et au-delà.

La Gambie se félicite des efforts actuels des deux Corée, orientés vers la réunification rapide de ce pays divisé, conformément aux aspirations légitimes de son peuple. Pour la Gambie, l'admission des deux Corée aux Nations Unies, conformément au principe d'universalité, facilitera l'unification ultérieure pacifique de la Corée du Nord et de la Corée du Sud.

S'agissant de l'Afghanistan, nous sommes profondément attristés de voir qu'en dépit du retrait des troupes étrangères, la région demeure en proie à des tensions profondes, qui affectent la paix et la stabilité internationales. Par conséquent nous lançons un appel à tous afin que soient respectés les Accords de Genève, et que tous les efforts possibles soient mis en oeuvre pour la recherche d'un règlement pacifique de leurs différends.

Bien que la scène politique internationale ait enregistré quelques tendances positives, nous sommes très préoccupés par le fait que les perspectives économiques internationales restent quelque peu sombres. Une croissance lente ou négative et la persistance du problème de la dette entraînent une détérioration supplémentaire de la qualité de vie dans les pays en développement. En dépit d'une croissance saine de 3,6 % dans les pays industrialisés en 1989, les déséquilibres externes demeurent critiques. La croissance dans les pays en développement est revenue à 3,3 % en 1989, comparée à une moyenne de 4,3 % pour la décennie. Les accords

M. Say (Gambie)

commerciaux et économiques internationaux actuels, la fluctuation des prix des produits de base et les questions monétaires non résolues perpétuent de graves inégalités et continuent à entraîner des transferts de ressources injustes et inéquitables des pays en développement vers les pays développés. De nombreux gouvernements ont entrepris des réformes structurelles afin de relancer leurs économies, mais ces efforts ont été entravés par de graves obstacles politiques et sociaux, largement mis en lumière dans la Déclaration adoptée par consensus à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

La crise du développement est dramatiquement soulignée par la condition difficile des pays les moins favorisés qui font face à de formidables difficultés structurelles et qui subissent une détérioration extrême de leur situation socio-économique globale.

M. Sey (Gambie)

Les objectifs définis dans le nouveau Programme substantiel d'action adopté par l'Assemblée générale en 1981 n'ont pas été atteints. A cet égard, nous voudrions souligner l'importance d'un renforcement des efforts internationaux pour réactiver la croissance et le développement dans les pays les moins avancés. Nous appuyons pleinement les recommandations de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris le mois dernier, en vue d'aider ces pays à mettre leurs économies sur la voie d'une croissance et d'un développement soutenus.

Le développement et la protection des enfants sont également des questions importantes à l'ordre du jour mondial. La Gambie a appuyé pleinement dès le début l'initiative du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui a abouti à la convocation du Sommet mondial pour les enfants cette année.

Je voudrais donc saisir l'occasion de féliciter les organisateurs pour le succès de ce Sommet auquel la Gambie était représentée par une délégation de haut niveau dirigée par le Président Jawara. L'engagement solennel de son gouvernement d'accorder la plus haute priorité à la protection des droits de l'enfant et de la mère est bien connu.

Par conséquent, nous gardons l'espoir que l'adoption de la Déclaration historique de ce Sommet et de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant aboutira au développement et à la protection des droits et besoins des enfants.

La question des droits de l'homme occupe aujourd'hui une place importante et de premier plan dans les affaires mondiales. En Gambie, nous avons toujours été profondément attachés à notre engagement déclaré de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Par conséquent, nous ne saurions rester indifférents devant les violations que subissent ces droits dans différentes régions du monde. Compte tenu du fossé grandissant entre les normes universellement acceptées dans le domaine des droits de l'homme et la réalité qui existe dans de nombreuses régions du monde, la Gambie, motivée uniquement par son souci particulier pour l'individu et sa liberté et sa dignité, estime qu'une campagne mondiale déterminée doit être organisée avec le soutien du mécanisme approprié des Nations Unies pour intensifier nos efforts afin de parvenir à une application meilleure et plus efficace des normes généralement acceptées dans le domaine des droits de l'homme. A cet égard, l'adoption de mesures spécifiques

M. Sey (Gambie)

dans chaque région devrait être encouragée afin d'institutionnaliser le respect et l'application des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Dans le même esprit, la Gambie déclare publiquement son plein appui à la convocation d'une conférence mondiale sur les droits de l'homme conformément à la décision 1990/110 de la Commission des droits de l'homme. Entre-temps, le Gouvernement gambien continuera de coopérer pleinement avec les institutions des droits de l'homme au sein des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Dans ce contexte, nous voudrions exprimer notre profonde reconnaissance pour l'aide fournie par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies au Centre africain pour l'étude de la démocratie et des droits de l'homme qui, depuis sa création, collabore activement avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, ainsi qu'à ceux qui partagent le souci de la Gambie s'agissant du respect et de la protection des libertés individuelles et collectives. En outre, ma délégation voudrait réaffirmer son soutien à la proposition de la République fédérale d'Allemagne de l'année dernière tendant à ce que soit nommé un haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme.

J'en viens maintenant à la fin de ma déclaration. Alors que nous approchons du XXI<sup>e</sup> siècle, l'humanité traverse une période unique dans les relations entre Etats, une période de paix qui se caractérise par la coopération et la solidarité internationales. L'ordre naissant semble, cependant, se limiter jusqu'à présent aux relations politiques internationales. Ma délégation craint que ce processus dynamique ne soit incomplet s'il ne s'accompagne pas de changements profonds dans les relations économiques internationales. Les deux doivent aller de pair pour refléter la nature interdépendante de notre monde. La diplomatie multilatérale est un moyen, si ce n'est le meilleur, d'atteindre cet objectif. Il n'est pas superflu de répéter que les Nations Unies servent cet objectif au mieux, non pas parce qu'elles jouent le rôle d'un parlement mondial, mais parce qu'elles oeuvrent dans l'intérêt exclusif et suprême de la paix et de la sécurité. Nous espérons que la quarante-cinquième session obtiendra des résultats importants et continuera d'être un phare d'espoir et une source d'inspiration dans le but primordial de promouvoir la paix et l'harmonie entre les nations.

M. SOHANG-KOMBET (République centrafricaine) : Le cadre qu'offre l'environnement international à la tenue de la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies, créée en 1945 sur les décombres de la seconde guerre mondiale afin d'en empêcher la réédition, n'aura jamais autant rapproché notre institution de ses buts et principes directeurs initiaux.

Ce moment sans précédent, dont il faut espérer qu'il façonne de manière durable et indélébile l'esprit des hommes et le comportement des nations, est marqué par la prise de conscience progressive par les Etats de leur communauté de destin, par la volonté et la détermination désormais collectives des Etats de s'employer à assainir et à asseoir leurs rapports mutuels sur le socle du dialogue, de la concertation et de la coopération et par la recherche lente mais obstinée de l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus attentif aux valeurs porteuses de liberté, de démocratie et de décloisonnement idéologique, économique et social.

L'admission en notre sein de la République de Namibie, comme manifestation des importantes mutations de l'heure, confère à nos assises tout le prestige si longtemps attendu.

Mon propos sera donc d'exprimer tout l'intérêt que la République centrafricaine porte à l'enracinement de cette quête nouvelle de la communauté des nations pour imprimer un cours plus serein aux relations internationales et, dans le même temps, de traduire les préoccupations de mon pays quant aux graves incertitudes qui pèsent encore de manière récurrente sur les destinées de l'humanité et contrarient les développements en cours.

Mais auparavant, je voudrais adresser à la République de Namibie et à la Principauté de Liechtenstein les vives et chaleureuses félicitations de la République centrafricaine pour leur admission qui vient aujourd'hui renforcer l'universalité de l'Organisation des Nations Unies.

M. Sobahong-Kombet (Rép. centrafricaine)

Mon pays souhaite à la République soeur de Namibie beaucoup de succès et de prospérité dans l'édification de sa patrie et espère que sera engagé à son profit le même élan de solidarité collective que lui ont valu la noblesse et la maturité de son combat pour l'indépendance.

En réitérant la pensée reconnaissante de mon pays à S. E. M. Joseph Garba pour l'heureux couronnement de son mandat à la tête de l'Assemblée générale, la session écoulée, je voudrais, Monsieur le Président, marquer ma profonde conviction qu'il en sera de même pour le vôtre, tant sont grandes vos qualités et votre maîtrise de la chose internationale.

La foi constante de S. E. le général d'armée André Kolingba, Président de la République, chef de l'Etat, aux objectifs et idéaux de l'Organisation des Nations Unies vient de recevoir un éloquent témoignage par sa participation personnelle au Sommet mondial pour les enfants.

Aussi est-ce dans cette disposition qu'il adresse ses ardents vœux de réussite aux travaux de cette assemblée et qu'il renouvelle l'expression de sa profonde gratitude au Secrétaire général de notre organisation pour l'industrielle et inlassable opiniâtreté dont il fait montre pour restituer aux Nations Unies l'autorité politique et morale dont elles ont besoin pour gérer le multilatéralisme dans ce monde en pleine mutation.

Aux attentes longtemps contenues de la majorité des peuples de la planète aux fins d'enrayer le cycle infernal de la course aux armements, il s'amorce en réponse l'éclosion d'un nouvel esprit de détente, de compromis, de concertation et de coopération, dont les effets les plus perceptibles sont en train d'imprégner de proche en proche toutes les dimensions des rapports qu'entretiennent entre eux la quasi-totalité des Etats. Cet esprit est celui coulé dans une forme de croisade des temps modernes et qui se fixe sur le double terrain de la réduction des risques de la confrontation militaire et du dégel de la compétition idéologique.

Le regain d'intérêt ainsi manifesté pour la réhabilitation de la paix et de la sécurité internationales se traduit par la volonté de résorption de plusieurs situations de tension latente ou explosive, dont la persistance a, pendant longtemps, nui à l'équilibre des relations internationales. Ce sont principalement : le gain de résultats significatifs dans les négociations que mènent les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue de réduire le niveau de leurs arsenaux nucléaires, efforts très louables dont le relais devrait être assuré par les autres pays pour ôter toute signification à l'équilibre de la terreur sur

M. Sobahong-Kombet (Rép. centrafricaine)

laquelle ont reposé jusque-là les rapports entre les Etats; l'amorce d'un dialogue fructueux en Afrique du Sud, dont l'ultime phase passe par l'élimination de l'apartheid, l'avènement d'une société démocratique et la coexistence plus harmonieuse entre l'ensemble des Etats de la sous-région; les initiatives déployées au plan mondial ou sous-régional pour trouver par la seule voie du droit un règlement au différend frontalier entre le Tchad et la Libye, ou pour mettre un terme aux conséquences meurtrières de la situation qui prévaut encore en Angola, au Sahara occidental, au Libéria, à Chypre, en Afghanistan, au Cambodge, en El Salvador et au Guatemala; la réaction unanime de la communauté des nations tendant à amener l'Iraq à se conformer aux principes du droit international violés par l'invasion et l'annexion du Koweït; l'attitude constructive observée par le concert des nations dans la réunification du Yémen et de l'Allemagne, dont il convient ici de saluer la profondeur de la vision des artisans.

La République centrafricaine, qui a toujours fait du dialogue pour la paix le postulat de son action interne et externe, se félicite de ce regain d'intérêt manifesté par la croisade résolue et collective des Etats pour les grandes tendances qui sous-tendent, à travers la dynamique du compromis et de la concertation, la préservation de la sécurité dans le monde.

Au Liban, notamment, dont la souveraineté et l'intégrité territoriale ne sont pas encore pleinement recouvrées; en Israël, qui a droit à une existence juridique dans le cadre d'une coexistence pacifique avec les autres Etats de la région; en Palestine, dont le rêve pour un foyer national devrait cesser d'être vain et illusoire; enfin, dans la péninsule coréenne, où les effets de la détente internationale devraient voir ses deux composantes étatiques accélérer le processus de leur réunification de manière indépendante et pacifique.

Ces situations, par les périls et les dangers qu'elles comportent, accusent de sévères limites devant les espoirs nés de la croisade en cours, encore largement sélective pour la défense des intérêts majeurs et immédiats des grandes nations de la planète. Alliée à la croisade pour la paix, se développe, depuis que se fixent dans les pays d'Europe de l'Est et centrale le mouvement démocratique et le vent de la liberté, une seconde forme de croisade tendant à faire de l'observation des valeurs de démocratie et de respect des droits de l'homme un modèle universel.

Tout en relevant le caractère inadéquat de la démarche qui a souvent généré la confusion sur la noblesse de l'objectif, la République centrafricaine, pour sa

M. Sohahong Kombet (Rép. centrafricaine)

part, a fait siennes ces préoccupations depuis 1981 avec la conduite de ses destinées par S. E. le général d'armée André Kolingba, Président de la République, chef de l'Etat.

L'Etat de droit instauré, qu'accompagne une philosophie politique faite de patience et de tolérance, recouvre les multiples trames que sont, outre la séparation classique des trois pouvoirs, la pluralité des candidatures aux élections libres et démocratiques, la liberté de dire, d'aller et de venir, la proscription de l'arbitraire et des traitements humains avilissants, l'harmonie et la concorde entre toutes les composantes de la population, le dialogue ouvert avec la société civile, bref une plus large protection et une meilleure garantie des droits de l'homme.

Ces conquêtes immenses et sans précédent dans l'histoire de la République centrafricaine sur la démocratie sont celles que le prochain congrès du parti - le rassemblement démocratique centrafricain - sera appelé à consolider et à amplifier en conformité stricte avec les mentalités et les traits de civilisation du peuple centrafricain.

Produit de l'histoire et étape de l'état d'esprit des peuples, la démocratie, en raison de ses multiples exigences, postule également la croisade tout aussi déterminée des nations pour le développement.

La contribution jamais égalée qu'apportent les Etats de l'Ouest à ceux de l'Est en vue d'y stabiliser les acquis démocratiques est, à cet égard, révélatrice de l'élan de solidarité attendu du monde au profit des Etats d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, confrontés aux dures épreuves de la misère et de la pauvreté, et qui dérivent sous les regards indifférents du Nord.

M. Saha'ong-Kombet (Rép. centrafricaine)

La dernière question qui hypothèque véritablement l'avenir des relations internationales reste assurément celle qui tient à la situation des pays les plus démunis au monde et dont la condition, régulièrement évoquée en cette instance, ne finit de s'aggraver au fil des ans.

Ici plus qu'ailleurs, de réelles incertitudes existent, car au moment où l'on observe devant la crise économique qui secoue le monde, des tendances positives à la reprise économique dans les pays développés, la majorité des pays en développement, et singulièrement ceux d'Afrique, continuent d'en subir gravement les effets.

Les programmes de développement mis en oeuvre par nombre d'entre eux, comme la République centrafricaine, se sont estompés sous l'effet conjugué des facteurs néfastes de la baisse continue des cours de produits de base dont dépendent largement leurs économies, les fardeaux de la dette ainsi que le transfert net négatif des capitaux en leur faveur.

En dépit des efforts réels et sacrifices consentis souvent à d'énormes prix pour entreprendre des initiatives dans la voie du développement, aucune condition devant favoriser un progrès économique continu et durable ne s'est véritablement créé, le taux de croissance étant resté proche de zéro dans ces pays comme le souligne le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde de 1989.

L'espoir pourtant suscité en son temps par l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement et le développement de l'Afrique (PANUREDA) s'est lui-même mué en appréhension devant le constat de l'application encore sélective et limitée de ce programme par les pays développés, marquant ainsi un net recul du multilatéralisme et ce malgré les assurances résultant aujourd'hui des travaux de la session extraordinaire que l'Assemblée générale consacrait en avril dernier à la coopération économique internationale.

De nouvelles initiatives, de nouvelles mesures doivent être envisagées, dans cette conjoncture où le poids des conséquences de la situation prévalant encore dans le Golfe arabo-persique doit être considéré, pour éviter que ces pays ne soient définitivement exclus du développement.

M. Sohahong-Kombet (Rép. centrafricaine)

Il importe à cet égard de mettre en place des programmes appropriés qui transformeraient les structures de production et créeraient les conditions d'un progrès économique continu et durable et, partant, de la relance de la croissance économique et du développement dans ces pays.

Ce sont d'ailleurs là les conclusions auxquelles ont abouti les travaux de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, récemment tenue à Paris, et dont se félicite particulièrement la République centrafricaine au regard de sa triple condition de pays en développement, sans littoral et, de surcroît, appartenant à la catégorie des pays les moins avancés.

Ma délégation espère que la déclaration adoptée à l'issue de cette conférence ainsi que les 12 mesures énoncées à l'appui du programme d'action pour les pays les moins avancés pour les années 90 connaîtra une application effective, sur la base du partenariat renforcé, de sorte à assurer à ces pays les bases d'un développement soutenu et durable.

Elle souhaite également, étant donné l'interdépendance qui existe entre pays en développement et pays développés, voir se manifester une solidarité qui puisse générer une nouvelle dynamique pouvant favoriser la recherche mutuelle des conditions d'une prospérité et d'un développement pour tous.

L'initiative engagée par le Sénégal, l'Inde, le Venezuela et l'Egypte de proposer la relance du dialogue Nord-Sud participant de cette approche, mérite d'être mise en oeuvre.

Ce monde de solidarité pour la promotion des valeurs de paix, de démocratie et de développement que nous appelons de nos vœux, implique d'abord que l'ensemble de ces questions pendantes trouvent solution, mais aussi que les Etats s'emploient à toujours oeuvrer à l'élévation de la cause de ces valeurs de sorte à mieux en soutenir le rayonnement à travers le monde.

Les incertitudes qui entourent aujourd'hui le cours des relations internationales, si elles traduisent les limites de l'engagement des Etats à faire prévaloir dans leurs rapports mutuels les valeurs sur lesquelles repose la communauté internationale, ne sauraient longtemps courir.

La tenue de cette session, qui marque en même temps le quarante-cinquième anniversaire de la création de notre organisation, doit permettre aux Etats d'organiser une réflexion collective sur la voie par laquelle ils devraient

M. Sohahong-Kombet (Rép. centrafricaine)

développer et renforcer leur capacité à régulièrement faire adapter l'état de ces valeurs.

Car au moment où s'amorce la décennie des Nations Unies pour le droit international, il importe que les Etats renouvellent leur engagement envers la Charte qui organise la coopération multilatérale pour un monde commun de paix, de développement, de solidarité, et qui reposerait sur la primauté du droit et le respect universel des droits de l'homme.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui désirent exercer leur droit de réponse.

Puis-je rappeler aux Membres que conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. ROCHEREAU de La SABLIERE (France) : Monsieur le Président, dans son intervention cet après-midi, le Représentant permanent des Iles Salomon a cru devoir mettre en cause mon pays à propos des essais nucléaires souterrains que la France effectue sur son territoire à Mururoa. Je tiens à rappeler que ces essais qui sont, je le souligne, souterrains, ne portent en rien préjudice à la santé des populations de la région ni à son environnement, comme l'attestent les études scientifiques menées par des missions internationales composées de savants de grande renommée. Ces études sont d'ailleurs à la disposition de tous.

Le représentant des Iles Salomon a également évoqué la situation des territoires français d'outre-mer dans le Pacifique. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un principe fondamental inscrit dans la Constitution française. Il appartient à une tradition qui remonte à la Révolution française. Les populations des territoires français d'outre-mer peuvent exprimer leur choix à l'occasion des élections qui se tiennent à intervalles réguliers.

Quant aux Accords de Matignon, qu'a mentionnés l'orateur, ils ont précisément pour objet de permettre aux populations concernées par ces accords de se prononcer en toute liberté et dans les meilleures conditions sur leur avenir.

M. BUGOTTI (Iles Salomon) (interprétation de l'anglais) : Nous ne contestons pas la déclaration du représentant de la France, sauf en ce qui concerne les faits tels que nous les comprenons. Afin de vérifier les arguments de ce type, nous suggérons à la France de demander aux Nations Unies de se porter responsables des scientifiques qui se rendent, par exemple, à Mururoa. Nous avons entendu tant d'histoires. Les peuples du Pacifique ne comprennent pas les essais nucléaires. Nous avons le droit de savoir ce qui se passe, mais tout ce que nous entendons, ce sont des arguments des deux côtés.

Comme je l'ai déjà dit, l'Organisation des Nations Unies devrait se porter responsable des scientifiques qui se rendent à Mururoa, afin de voir elle-même la situation. Elle devrait finalement examiner la question de l'indépendance des Te Aho Maohi, le peuple tahitien. Nous ne voulons pas nous ingérer dans le territoire français en tant que tel. Cependant, nous faisons l'objet de pressions, et nous recevons des informations de l'autre partie. Nous demandons aux Nations Unies de nous aider à déterminer si ces informations sont vraies ou fausses.

**POINT 125 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**

**BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (A/45/515/Add.3)**

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Je tiens à attirer l'attention de l'Assemblée sur le document A/45/515/Add.3, qui contient une lettre que m'a adressée le Secrétaire général m'informant que, depuis la publication de ses communications en date des 18 et 25 septembre et du 2 octobre 1990, la République dominicaine a effectué le versement nécessaire pour ramener le montant de ses arriérés en deça du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de cette information?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 17 h 5.